

Un label pour défendre le "droit" aux vacances des personnes handicapées (Morano)

VICHY, 16 juillet 2009 (AFP) - Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, a défendu le "droit" aux vacances des handicapés et lancé officiellement jeudi à Vichy (Allier) un label "handi-vacances" pour distinguer les villes facilitant leur accès au tourisme.

Il s'agit "de permettre aux personnes handicapées de faire un choix de vacances et de pouvoir partir en famille", a déclaré Mme Morano lors d'un point presse, avant d'assister à une démonstration de ski nautique par un handicapé moteur au yacht club de la ville jugée "exemplaire" en termes d'accessibilité. Vichy, dont le centre omnisports est entièrement adapté aux sportifs handicapés, a mis en place divers équipements pour les handicapés, notamment en centre-ville (feux sonores, gratuité du stationnement, surbaissés de trottoir.).

"Il faut des endroits accessibles, adaptés", a martelé Mme Morano, évoquant les "grandes difficultés qu'ont les familles qui ont un enfant handicapé pour trouver un lieu de vacances adapté".

"La possibilité de partir en vacances est un droit" et "pour nous, c'est un devoir", a-t-elle expliqué. Se défendant de "réinventer ce qui existe déjà" (labels "tourisme et handicap", "handiplage"), elle a souhaité que ce nouvel outil mette "en cohérence sous un même label toutes les composantes contribuant" à l'accès des personnes handicapées aux vacances.

Mme Morano a ainsi annoncé la mise en place d'une commission présidée par le chanteur aveugle Gilbert Montagné, à ses côtés à Vichy, qui doit établir un cahier des charges pour attribuer le label: accessibilité à la collectivité, aux réseaux de transports, aux services, à l'hébergement, aux activités touristiques, etc. Les premiers labels devraient être attribués au printemps 2010.

cca/dfa/ei

HANDICAP-TOURISME-SOCIAL-GOUVERNEMENT - 16/07/2009 17h38 - AFP

--

Service : Nouvelles de France

Filtre :

(texte plein) handicap*